

Focus sur une partie du processus BIM

Rédiger une charte et un cahier des charges BIM

Objectif de la formation : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de rédiger les documents nécessaires au lancement d'un projet BIM

 **Durée : 2 jours**

 **Pré-requis**
Avoir des connaissances sur l'intégration du BIM dans son activité

 **Public**
Maîtres d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage, conducteurs d'opération, gestionnaires de patrimoine, bailleurs sociaux, exploitants.

 **Moyens pédagogiques et techniques**

- Présentiel ou mixte avec classe virtuelle
- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation sur des cas sélectionnés par l'intervenant ou des cas d'entreprises
- Remise d'un support de cours

 **Objectifs**

- Définir les objectifs nécessaires au déploiement d'une démarche BIM pour la construction d'un bâtiment
- Préciser les conditions contractuelles liées au cahier des charges BIM
- Rédiger les niveaux d'usages, les niveaux de développement et les niveaux d'organisation
- Vérifier l'application d'un cahier des charges dans le cadre d'un projet de construction sous-démarche BIM



PROGRAMME

❖ Définir les objectifs et les clauses contractuelles :

- Comprendre un Schéma Directeur BIM
- Définir les objectifs du BIM
- Comprendre les attentes contractuelles liées aux prestations BIM
- Définir types de cahiers de charges :
 - le relevé BIM
 - la maîtrise d'oeuvre
 - les entreprises de construction
 - les exploitants

❖ Préciser les usages de la maquette numérique :

- Comprendre les dimensions du BIM
- Définir les usages de la maquette numérique pour :
 - la conduite d'opération
 - l'exploitation de l'ouvrage

❖ Définir les modalités de passation des marchés, les rôles :

- De l'assistant à maîtrise d'ouvrage et de l'ensemble de prestataires CT, SPS...
- Des prestataires de relevé des données
- De la maîtrise d'oeuvre
- Des entreprises de construction
- De l'entretien et de la maintenance

❖ Rédiger le contenu et les niveaux de développement :

- Comprendre la notion de niveau de développement du BIM
- Rédiger les tableaux de niveaux de développement pour :
 - la conduite d'opération
 - l'exploitation de l'ouvrage
- Spécifier les méthodes de modélisation :
 - obligations sémantiques
 - conditions de modélisation

❖ Définir le périmètre, les acteurs et les livrables :

- Comprendre les étapes d'un projet sous démarche BIM
- Définir les acteurs de la prestation BIM
- Organiser les livrables BIM

❖ Vérifier l'application d'un cahier de charges BIM :

- Définir les méthodes de vérification selon la hiérarchie des données
- Connaître les logiciels de vérification manuelle et semiautomatique